



## POLE FORMATION

### Service Civique

### Dispositif FFBB

**Destinataires : Ligues, Comités**

**Nombre de pièces jointes : 1**

**Information**

**Diffusion vers :**

**Echéance de réponse :**

La Fédération Française de Basketball a été agréée pour la mise en place du dispositif des « services civiques ». Cet agrément collectif, comme annoncé dans nos précédentes communications, permet à toute structure qui en a fait la demande auprès de la FFBB de bénéficier du dispositif.

A ce jour, plus de 300 structures ont déclaré leur intention d'accueillir un ou plusieurs jeunes en service civique. L'ensemble des comités et des ligues ont été inscrites sur l'agrément de la FFBB. Le dispositif fédéral s'articule par ailleurs autour de 6 missions dont les objectifs sont détaillés ci-après :

Mission	Objectifs
<b>ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU BASKETSANTE</b>	Le sport santé est une activité sportive pratiquée dans des conditions aptes à maintenir ou améliorer la santé. La FFBB a mis en place un programme BasketSanté, validé par le CNOSF et inscrit dans le "Vidal du sport". Le déploiement de cette offre de pratique sur l'ensemble du territoire par le volontaire répond à une volonté d'installer de manière durable et efficace au sein des différentes structures du basket ce programme d'actions, d'informations, de sensibilisation et de pratiques liées au bien-être et à la santé. Le programme s'adresse au-delà d'un public licencié car il s'agit d'accompagner, par le basket, la prévention de pathologies plus ou moins importantes.
<b>AMBASSADEUR DE L'ENGAGEMENT BENEVOLE ET DES METIERS DU SPORT</b>	La mission s'inscrit dans un contexte associatif marqué par : - une part faible des femmes dans les instances dirigeantes des structures - un milieu associatif créateur d'emploi - une facilité d'engagement et de prise de responsabilité
<b>PROMOUVOIR ET DEVELOPPER LA PRATIQUE DU BASKET-BALL POUR TOUS</b>	Encourager et rendre accessible la pratique du basket à tous et notamment aux publics les plus éloignés : femmes, enfants, personnes handicapées, public en Quartiers Prioritaires de des Villes (QPV) et Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).
<b>UTILISER LE BASKET DANS UNE DIMENSION EDUCATIVE</b>	Œuvrer pour la réussite scolaire en proposant de l'accompagnement à la scolarité.
<b>PROMOUVOIR LA CITOYENNETE PAR LE BASKET-BALL</b>	Sensibiliser contre les incivilités et violences sportives, et contribuer à la responsabilisation des acteurs du basket (supporters, accompagnateurs, encadrants, jeunes, familles) en favorisant les valeurs civiques et citoyennes des pratiques sportives. Le jeune volontaire pourra s'appuyer sur des réseaux locaux mais également sur le plan fédéral citoyen offrant une palette complète d'action déclinable localement dans le cadre de la structure pour laquelle il interviendra. Les lieux d'intervention peuvent être très variés (école, centre de formation, match, ...) et visent à mettre en relation des acteurs différents du basket-ball. Le jeune doit être en appui des dirigeants sur la sensibilisation à cette dimension.
<b>FAVORISER LES ECHANGES INTER-GENERATIONNELS PAR L'HISTOIRE DU BASKET-BALL</b>	Mettre en valeur du patrimoine du basket-ball, promouvoir ce sport en favorisant les interactions entre les anciens et les jeunes publics. La FFBB met progressivement en place une politique de préservation, de conservation et de mise en valeur du patrimoine du basket-ball français et notamment dans sa relation aux territoires. Cela se traduit au niveau national par un musée du basket, de nombreuses publications s'appuyant sur des contributions locales qu'il convient encore de conforter et de faire vivre dans un rôle de mémoire. Le basket-ball, par sa construction, a marqué la structuration territoriale et réfléchir sur son histoire permet de dépasser largement le simple fait sportif au profit d'une réalité historique locale.

A ce jour, plus de 100 annonces ont été publiées sur le site de l'agence du service civique dans le cadre de cet agrément collectif sur les 380 missions possibles pour l'année 2016. Les premiers dossiers ont nécessité une régulation et nous tenons à attirer votre attention sur les points suivants.

Point	Analyse
Publicité sur les annonces de mission	Plusieurs structures ont publié des annonces sur les réseaux sociaux ou sur leur site internet sans passer par le site de l'Agence du Service Civique. Cela n'est pas possible. Toutes les annonces relatives à l'agrément de la FFBB doivent être dans un premier temps publiées sur le site de l'Agence et en amont validées par la FFBB. Certaines annonces sont assimilées à des offres d'emploi ; le dispositif du service civique n'a pas vocation à se substituer à des emplois ou à des fonctions occupées par des bénévoles.
Les demandes de certaines structures visent à recruter des joueurs et des joueuses.*	Le dispositif du service civique n'a pas cette vocation. La FFBB a été mise en demeure par l'Agence du Service Civique de faire retirer certaines annonces de clubs.
La sélection des jeunes accueillis	Plusieurs structures ont contacté la FFBB pour indiquer qu'elles avaient choisi un jeune avant même d'avoir publié l'annonce. Nous attirons l'attention des structures sur l'équité qui doit être observée dans la sélection du/des jeunes. Par ailleurs, il n'y a pas d'obligation que le jeune accueilli dans le cadre d'une mission de SC soit licencié dans la structure.
Le nombre de missions par structure	Certaines structures ont demandé un nombre important de missions. Le dernier bureau fédéral a décidé de limiter à 2 par club le nombre de jeunes pouvant être accueillis en même temps dès lors que le projet présenté est détaillé.

Enfin, l'Agence du Service Civique vient de faire savoir à la FFBB qu'elle n'acceptait plus d'ajout de structures pour l'année 2016 dans le cadre de l'agrément de la FFBB. Les missions commençant en 2016 seront donc possibles pour les structures ayant déjà demandé leur rattachement à l'agrément de la FFBB. Nous rappelons que la FFBB a adressé courant avril 2016 un questionnaire à cet effet.

Par ailleurs, la fédération sera amenée à formuler auprès de l'Agence du Service Civique ses besoins pour l'année civile 2017. Il sera dès lors possible d'ajouter de nouvelles structures à celles actuelles pour l'année prochaine.

Le pôle formation sera présent lors du forum de l'assemblée générale pour répondre à l'ensemble de vos questions sur ce dispositif. Il vous est également possible de consulter le service par courriel [servicecivique@ffbb.com](mailto:servicecivique@ffbb.com)

Contact	Mail : <a href="mailto:servicecivique@ffbb.com">servicecivique@ffbb.com</a>	Tél. : -
---------	---	----------

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Formation	Patrick BEESLEY Directeur Général DTN	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2016-10-05 2-FORMATION - Service Civique - VFIN.docx	